

## Une correspondance scolaire vraiment internationale

par Michel LAVERGNE

— Oh ! les jolis petits sabots décorés et vernis, le moulin à vent miniature ; et il y a même des oignons (de tulipe) dans le colis arrivant de Brunssum !

— Des cartes représentant une belle cathédrale, des timbres magnifiques, des photos des élèves dans une classe dont les noms sont bizarrement écrits sur les cartes de géographie arrivent de Padova !

— Qu'ils sont bons les macrouds reçus de nos amis de Ksour Essaf ! Et les excellentes dattes !

— Quels curieux signes accompagnent ces dessins et portraits d'hommes aux yeux allongés !

A la réception d'un colis des correspondants, c'est la même joie qui rayonne dans toutes nos classes, que cet envoi vienne de 100, 200, 1 000 ou... 20 000 km !

Mais quel chemin ont parcouru ces envois ! En 1964 avec les Pays-Bas, 65 avec l'Italie, 66 avec la Tunisie, et constamment avec le Japon, se tisse une toile d'amitié, une correspondance scolaire internationale, non limitée aux pays ou écoles francophones.

Et ceci grâce à l'Espéranto !

Comment je pratique ? C'est simple, bien que cela donne un surcroît de travail (seulement *au début*) ; mais auquel d'entre nous le travail fait-il peur ?

Dès la mise en rapport des enfants par lettre collective et liste d'élèves, les « mariages » sont faits et nous pratiquons ainsi la correspondance individuelle :

Chaque enfant fait sa lettre normalement, en français, puis la copie en écrivant seulement une ligne sur 3, la décore puis me la remet. Sur chaque deuxième ligne, je traduis le texte (le plus possible mot sous mot) et envoie ainsi le paquet de lettres.

A l'arrivée, le maître (qui seul de la classe connaît au début l'Espéranto) traduit dans la langue du pays sur la troisième ligne et remet aux enfants. Et 3 à 4 semaines plus tard, je reçois un envoi de lettres sur lesquelles il me reste à garnir la troisième ligne en français.

Ceci est valable pour la première lettre seulement. Car, ensuite, de nombreuses phrases reviennent constamment. Ne serait-ce que « *Kara franca amiko* » (cher ami français), « *Mi bone ricevis cian leteron* » (j'ai bien reçu ta lettre), « *Mi tre dankas al ci* » (je te remercie beaucoup) et « *Gis revido* » (au revoir) que je n'ai plus besoin de traduire. Certains s'amuse même à copier (sauf en Japonais) certaines expressions dans la langue du correspondant, ce qui comblera de joie ce dernier à la réception de la missive tant attendue.

De 2 h 30 à 3 h au début, ce travail de traduction est ramené à 1 h 30 et même 1 h (par envoi ou réception) en fin d'année scolaire. Pas dans mon cas particulier (en effet rares sont ceux qui poursuivent leurs études en italien), mais ainsi dans certaines classes en liaison avec l'Angleterre, l'Espagne ou l'Allemagne, à leur entrée en 6<sup>e</sup>, les élèves auront déjà des bases de vocabulaire, de phrases types ; il ne leur restera (!!!) plus qu'à acquérir la prononciation. Ils démarrent avec un bagage et pourront alors seuls (alors que certains restent encore en relation avec moi pour traduire leurs lettres) continuer à correspondre avec leur ami néerlandais, italien ou... japonais (les Tunisiens parlant français). De plus, certains, l'année suivante, alléchés par la simplicité de la langue, s'inscrivent au cours d'Espéranto que je guide dans l'école après la classe.

Et vous, qu'allez-vous faire ?

Intéressés, vous manquez de temps ! Il faut des années pour apprendre une langue, direz-vous ! Et bien, non !

L'an dernier, à Perpignan, une collègue de l'Isère s'est inscrite au cours coopératif et gratuit de l'ICEM (1) qu'elle a suivi en 3 mois. En vacances à Budapest, elle se mit en liaison avec une collègue tchèque, et ceux qui ont visité à Tours l'exposition Espéranto ont pu voir l'album réalisé pendant ce début d'année avec une école tchèque.

Il n'est pas évidemment question de voyages-échanges ! C'est loin ! Mais qui sait si un jour...

M. L.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à Lentaigne, 3, avenue de la Gaillarde - 34 Montpellier - Joindre une enveloppe timbrée.

A l'intention des maîtres de classes de transition qui se demandent parfois où en est l'Espéranto, du point de vue officiel, nous reproduisons une circulaire qui doit tout spécialement les intéresser. Elle nous est adressée par Lentaigne

PARIS, 11 octobre 1938

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
A MM. LES RECTEURS,

Mon attention a été appelée à diverses reprises, sur l'intérêt que présente, dès maintenant, et que présentera davantage encore dans l'avenir, la connaissance de l'Espéranto, langue auxiliaire susceptible de faciliter les relations aussi bien entre les intellectuels qu'entre les commerçants et les techniciens des diverses nations.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me paraît souhaitable de faciliter le développement des études espérantistes. Certes, il ne peut être question de donner à l'enseignement de l'Espéranto une place dans les horaires des études obligatoires de nos établissements d'enseignement du second degré et dans nos écoles techniques. Mais si des cours facultatifs d'Espéranto peuvent être institués, je n'y verrai que des avantages. On peut l'admettre aux loisirs dirigés.

Je vous serais très obligé de porter ces instructions à la connaissance des chefs d'établissements scolaires de votre Académie.